

De : [Grefe](#)
À : [Grefe](#)
Objet : TR: Faire payer les plus démunis pour recevoir leur facture d'Hydro-Québec
Date : 5 décembre 2025 11:02:22

De : Francine Lalande <francine.lalande@icloud.com>
Envoyé : 29 novembre 2025 12:36
À : Secretariat-Régie <Secretariat@regie-energie.qc.ca>
Cc : Grefe <Grefe@regie-energie.qc.ca>; François Legault <Francois.Legault.ASSO@assnat.qc.ca>
Objet : Faire payer les plus démunis pour recevoir leur facture d'Hydro-Québec

Avertissement: Ce message provient de l'extérieur de la Régie et pourrait être malicieux. Attention aux hyperliens et aux pièces jointes. En cas de doute communiquez avec les Services informatiques.

Bonjour,

J'apprends, aux nouvelles de ce midi, que la société d'État Hydro-Québec songe à faire payer les personnes les plus démunies pour recevoir leurs factures de consommation d'électricité. Elle a déposé une requête en ce sens auprès de la Régie.

Pour plusieurs d'entre eux, ce sont des personnes démunies face à l'informatique, ou qui n'ont tout simplement pas l'argent et les connaissances nécessaires, pour avoir les équipements nécessaires et recevoir leur facture de façon électronique. Ma mère décédée était dans cette situation. On parle ici de personnes âgées pour bon nombre. Je partage totalement l'avis présenté par l'ACEF de la région Nord de Montréal. Plus de 70% des gens ont les outils et les connaissances pour la recevoir de façon informatique; il leur en faut 100% en se « crissant » des gens qui ne sont pas en mesure de la recevoir, pour les raisons indiquées ci-haut ?

Je trouve cela odieux, sans compter que l'on enlève de la dignité à des personnes qui sont en mesure de payer leur facture reçue par la poste en allant payer les. Frais à leur banque, ou en expédiant leur chèque par la poste.

Je le répète: une mesure odieuse pour sauver, ce qu'en dit Radio-Canada, 12 millions de \$\$\$. La société d'État cherche des " 0,25 cents" pour faire ses frais ? Que la société vous présente d'autres moyens pour se faire 12 millions de dollars.

Et j'espère que vous prendrez de meilleures décisions que le Tribunal administratif qui n'a pas reconnu, lors de la dernière grève de la STM, que le réseau de transport est un service essentiel ! Assurément, ce

sont des gens qui se rendent au bureau dans leur belle grosse voiture, en se foutant des milliers de travailleurs qui n'ont pas les moyens autres pour se déplacer que le transport en commun, qui ont pris cette décision.

Je n'en reviens tout simplement pas comme citoyenne qu'Hydro-QUÉbec vous fasse une telle demande!! Il y a certainement un regard à poser sur les différents postes budgétaires de cette société d'État » pour récupérer le 12 millions « qui semblent leur manquer »!! C'est ce que je leur indiquerais.

Une société d'État qui n'a aucune « vision de ce qu'est un état qui travaille pour l'ensemble de sa population, pas pour les bien nantis.

Francine Lalande